

VILLE DE BRIARE

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	21
Votants	25

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 18 novembre, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur BOUGUET Pierre-François, le Maire,

Présents :

Monsieur BOUGUET Pierre-François ; Madame VICHERAT Valérie ; Monsieur CHARMETANT Alain ; Monsieur LHOSTE Laurent ; Madame LAURENT Jacqueline ; Madame NIANG Kiné ; Monsieur GIRAULT Dominique ; Madame SIGNORET Edwige ; Monsieur BANSE Hervé ; Madame GABRIEL Mélanie ; Monsieur DEPARETERE Marcel ; Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane ; Monsieur GAUDICHON Eric ; Monsieur COURTILLAT Claude ; Madame LAVARENNE Monique ; Monsieur COQUILLET Jean-François ; Monsieur GAGNEPAIN Patrice ; Madame KHEDDAR Haïate ; Monsieur de COURCEL Dominique ; Madame ACIMOVIC Cennet ; Monsieur GARDINIER Frédéric.

Absents excusés :

Madame GUILLOT Jacqueline
Madame MARISSAL Bénédicte
Madame GUINAND Alexandra
Monsieur MOURAUX Michel
Monsieur GHALI Ted-Fernand
Monsieur LE DEM Philippe
Madame BOURGOIN Evelyne
Madame LECLERC Sylvie

Procuration a été donnée à :

Madame GUILLOT Jacqueline donne procuration à Madame LAURENT Jacqueline
Madame MARISSAL Bénédicte donne pouvoir à Madame VICHERAT Valérie
Madame GUINAND Alexandra donne procuration à Madame SIGNORET Edwige
Monsieur MOURAUX Michel donne procuration à Monsieur Dominique GIRAULT
Monsieur GHALI Ted-Fernand donne procuration à Monsieur GAGNEPAIN Patrice
Madame BOURGOIN Evelyne donne procuration à Monsieur GARDINIER Frédéric
Madame LECLERC Sylvie donne procuration à Monsieur de COURCEL Dominique

Madame GABRIEL Mélanie a été nommée secrétaire de séance.

Délibération N° 2022-127 : PARTICIPATION CLASSE DE DÉCOUVERTE ÉCOLE SAINTE ANNE

Madame Jacqueline LAURENT Adjointe en charge des affaires scolaires et de la petite enfance expose qu'une demande de participation de la commune a été sollicitée relative à un projet de l'école Sainte Anne pour la classe découverte du 13 au 17 mars 2023 sur le thème des plages du débarquement au coût de 426.40€ par enfant.

La proposition de financement sur quatre tranches, en fonction du quotient familial, serait la suivante :

15 élèves: 426,40€/enfant					
tranche	quotient	participation Briare		nombre d'élèves	reste à charge famille
		%	€		
TA	moins de 3287	72%	307,008	0	119,392
TB	moins de 5972	67%	285,688	2	140,712
TC	moins de 9064	59%	251,576	4	174,824
TD	plus de 9065	53%	225,992	9	200,408
total charge Briare			3611,608		

Quotient = revenus annuels du foyer/nombre de personnes composant le foyer

La participation à la charge de la commune serait de 3 612 € pour 15 enfants de Briare.

Le Conseil Municipal,

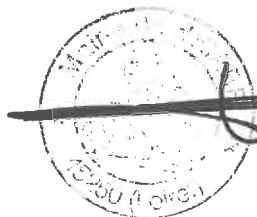
Après en avoir délibéré, par 25 voix pour, (Mélanie GABRIEL, Valérie VICHERAT et Dominique de COURCEL ne participent pas au vote)

Décide de participer à ce séjour et indique que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2023.

Autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le 28 novembre 2022

Le Maire,



Pierre-François BOUGUET